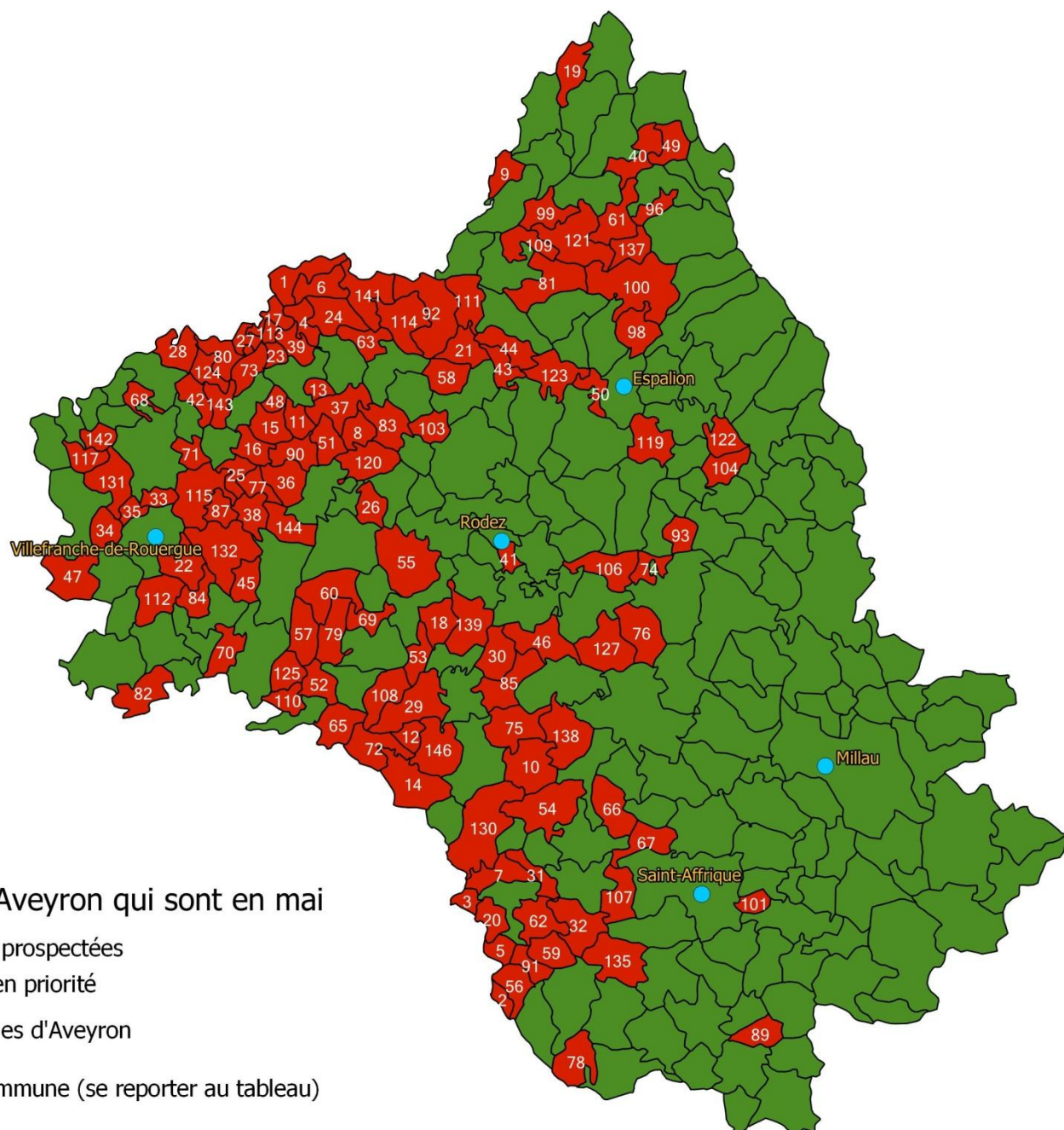


Guide de prospection pour l'Atlas des papillons d'Aveyron

Mai 2021

- Communes :



Identifiants des communes prioritaires correspondants à la carte :

<u>Identifiant Commune</u>	<u>Nom Commune</u>	<u>ID</u>	<u>Nom Commune</u>	<u>ID</u>	<u>Nom Commune</u>
1	Saint-Santin	46	Trémouilles	96	Cassuéjous
2	Montfranc	47	Vailhourles	98	Cayrol (Le)
3	Bastide-Solages (La)	48	Valzergues	99	Montézic
4	Flagnac	49	Vitrac-en-Viadène	100	Montpeyroux
5	Balaguier-sur-Rance	50	Bessuéjous	101	Saint-Jean-d'Alcapiès
6	Saint-Parthem	51	Bournazel	103	Marcillac-Vallon
7	Brasc	52	Cabanès	104	Pierrefiche
8	Escandolières	53	Camboulazet	106	Vibal (Le)
9	Murols	54	Lestrade-et-Thouels	107	Calmels-et-le-Viala
10	Durenque	55	Moyrazès	108	Camjac
11	Lugan	56	Pousthomy	109	Campouriez
12	Meljac	57	Pradinas	110	Castelmary
13	Cransac	58	Pruines	111	Espeyrac
14	Lédergues	59	Serre (La)	112	Sanvensa
15	Montbazens	60	Castanet	113	Boisse-Penchot
16	Vaureilles	61	Huparlac	114	Conques
17	Livinhac-le-Haut	62	Martrin	115	Maleville
18	Manhac	63	Noailhac	117	Capelle-Balaguier (La)
19	Mur-de-Barrez	65	Tauriac-de-Naucelle	119	Gabriac
20	Plaisance	66	Truel (Le)	120	Goutrens
21	Saint-Félix-de-Lunel	67	Costes-Gozon (Les)	121	Saint-Amans-des-Cots
22	Morlhon-le-Haut	68	Foissac	122	Sainte-Eulalie-d'Olt
23	Viviez	69	Gramond	123	Sébrazac
24	Almont-les-Junies	70	Lescure-Jaoul	124	Sonnac
25	Lanuéjous	71	Saint-Igest	125	Tayrac
26	Mayran	72	Saint-Just-sur-Viaur	127	Canet-de-Salars
27	Bouillac	73	Albres (Les)	130	Réquista
28	Capdenac-Gare	74	Arques	131	Sainte-Croix
29	Centrès	75	Auriac-Lagast	132	Bastide-l'Évêque (La)
30	Comps-la-Grand-Ville	76	Prades-Salars	135	Rebourguil
31	Montclar	77	Privezac	137	Soulages-Bonneval
32	Saint-Juéry	78	Saint-Sever-du-Moustier	138	Alrance
33	Saint-Rémy	79	Sauveterre-de-Rouergue	139	Calmont
34	Savignac	80	Asprières	141	Grand-Vabre
35	Toulonjac	81	Florentin-la-Capelle	142	Ols-et-Rinhodes
36	Anglars-Saint-Félix	82	Saint-André-de-Najac	143	Peyrusse-le-Roc
37	Auzits	83	Saint-Christophe-Vallon	144	Prévinquières
38	Compolibat	84	Saint-Salvadou	146	Rullac-Saint-Cirq
39	Decazeville	85	Salmiech		
40	Graissac	87	Brandonnet		
41	Monastère (Le)	89	Fayet		
42	Naussac	90	Roussennac		
43	Villecomtal	91	Saint-Sernin-sur-Rance		
44	Campuac	92	Sénergues		
45	Capelle-Bleys (La)	93	Sévérac-l'Église		

- Défis de prospection : (Espèces rares)

Azuré des orpins (*Scolitantides orion*):

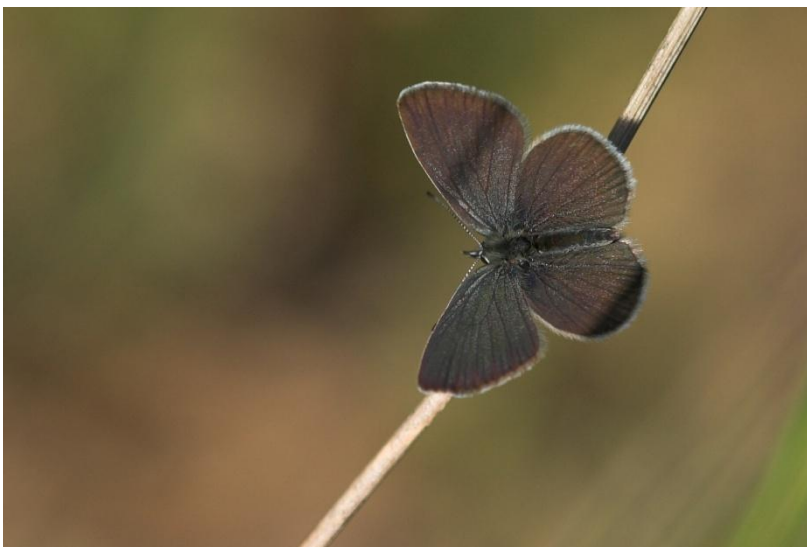
La présence de ce papillon est à rechercher en priorité dans la vallée du Viaur et éventuellement dans la vallée du Rance et les Monts de Lacaune, tandis que sa répartition est à compléter dans les gorges de l'Aveyron et à étoffer dans la vallée du Lot. Talus et pentes rocheuses avec Orpins de fin avril à début juillet.



Jean-Marc Cugnasse

Azuré Osiris (A. de la chevrette) (*Cupido osiris*):

La répartition de ce papillon est à compléter dans les secteurs du Causse Noir et des gorges de la Dourbie, du Causse Comtal et dans la vallée de l'Aveyron entre Rodez et Séverac. On le trouve de mai à début août sur les pelouses, landes ouvertes et clairières sèches à proximité de Sainfoin, sa plante hôte.



Laurent Fructidor

Azuré de la badasse (*Glaucopsyche melanops*):

Cet Azuré lui aussi habitué de la région méditerranéenne peut se rencontrer dans notre département d'avril à juin. Il a été observé majoritairement dans une zone peu étendue suivant le tracé du Tarn à partir de St-Rome-de-Tarn et tout l'amont, ainsi qu'aux abords de la Dourbie vers Nant. Son habitat de prédilection se compose de garrigues, maquis ouverts et landes sèches jusqu'à 1000m, et on retrouve souvent sa chenille sur la Badasse. Attention à ne pas confondre l'Azuré de la badasse avec l'Azuré des cytises, on reconnaît le premier de par ses taches marginales et ses ocelles sur l'aile antérieure souvent légèrement ovales.



Gaël Marceny

Damier de la succise (*Euphydryas aurinia*):

Ce Damier protégé et donc interdit à la capture est très présent au sud du Tarn et noté très sporadiquement partout dans le département. Un effort de recherche notamment dans son écotype des milieux humides tel que dans le Lévezou ou en Aubrac est à faire en mai en-dessous de 900m, puis en fin de mois et plus tard au-dessus. Pelouses sèches, prairies fleuries et clairières forestières ou prairies humides et tourbières de fin avril à début juillet selon l'altitude. On trouve ses chenilles sur les Scabieuses, Gentianes et Chèvrefeuilles.



François Legendre

Grand Collier argenté (*Boloria euphrosyne*):

Ce Nacré peut se trouver potentiellement partout. Cependant, on peut noter une absence de données en Viadène et dans une large moitié ouest de l'Aveyron. Ses milieux sont les lisières, clairières, prairies bocagères et pelouses, et ses plantes hôtes du genre des violettes. Mai à mi-juillet.



Laurent Fructidor

Hespérie de la mauve / faux-tacheté (*Pyrgus malvae* / *malvoides*):

Ces deux espèces d'Hespéries ne se distinguent que par l'examen des genitalia. L'Hespérie de la mauve serait à priori la plus rare des deux, et son aire est supposée être surtout au nord et à l'ouest de l'Aveyron ; l'H. faux-tacheté est plus méridionale. Les personnes intéressées pour participer à une étude scientifique plus poussée de leurs répartitions doivent nous contacter. La période de vol est de mai à juillet pour l'H. de la mauve et à partir d'avril jusqu'à juillet pour l'H. faux-tacheté. Pelouses et prairies.



L. Bourgoïn

> Pour l'identification souvent délicate des Hespéries, on peut se référer au document d'identification des *Pyrgus* établi par Cédric Jacquier que l'on peut retrouver sur le site de la base de données : https://www.faune-tarn-aveyron.org/index.php?m_id=20052

Hespérie des potentilles (*Pyrqus armoricanus*):

Papillon dont la présence en Aveyron est potentiellement sous-évaluée, il est à rechercher dans l'ouest, le sud-ouest, le nord du département et le Lévezou. Pelouses, prairies et friches agricoles de mai à octobre, chenilles sur Potentilles.



Fabrice Merland

Hespérie du carthame (*Pyrqus carthami*):

Une fois de plus, manque de données pour cette Hespérie dans une large moitié ouest, elle est à rechercher plus particulièrement sur les collines et causses. Plutôt au-dessus de 500m sur prairies et pelouses fleuries, de mai à août. Chenilles sur Potentilles.



Gaël Marceney

Hespérie des sangisorbes (*Spialia sertorius*):

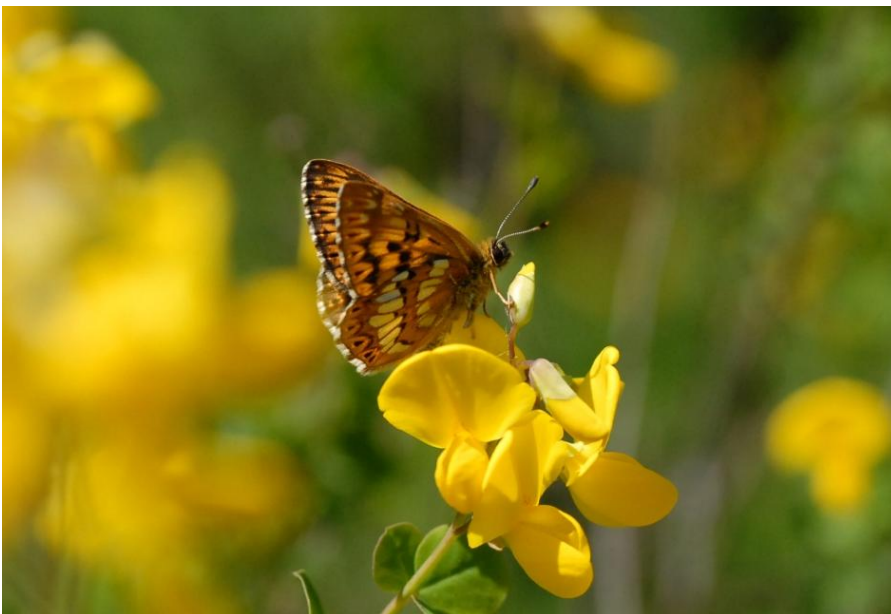
Les données sur la répartition de ce papillon sont à compléter en Aubrac-Viadène et à l'ouest du Lévezou. Cette Hespérie vole sur pelouses sèches, prairies et friches de fin avril à début septembre, chenilles sur Pimprenelle.



Gaël Marcenay

Lucine (*Hamearis lucina*):

Des données sont manquantes pour ce papillon dans une grande partie de l'Aveyron : le nord, le nord-ouest, le Ségala, le Lévezou et le sud-ouest. Cela s'explique par le fait que l'on peut trouver potentiellement la Lucine dans tout le département en présence de ses plantes hôtes les Primevères dans les milieux de type lisières, clairières, landes et haies. Avril à début août.



Alain Hardy

Marbré de Lusitanie (*Euchloe tagis*):

Ce Marbré extrêmement rare en Aveyron est à rechercher dans le secteur sud-est d'une manière générale en bordures de causses (Larzac et environs, surtout au sud et sur le plateau du Guilhaumard). Ses habitats de prédilection sont les pelouses sèches et caillouteuses, les éboulis et falaises exposées, les lits caillouteux de rivière. Ses plantes hôtes sont du genre *Ibéris* (Crucifères à fleurs roses ou blanches) et *Biscutella*. Fin avril à début juin.



[CC-BY-NC Daniel Morel](#)

Mélitée de Fruhstorfer/Mélitée des mélampyres (*Melitaea celadussa*/*Melitaea athalia*):

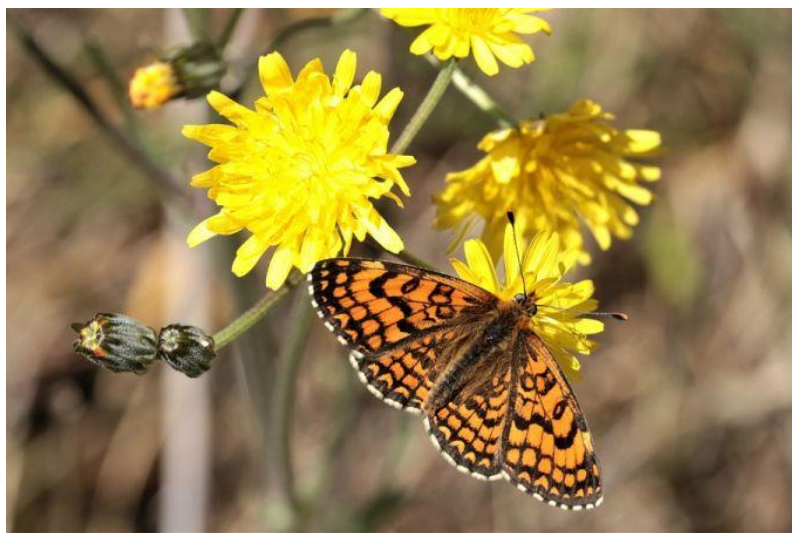
On ne peut différencier la Mélitée de Fruhstorfer que l'on trouve dans le nord de l'Aveyron et la Mélitée des mélampyres qui elle vole dans le sud du département uniquement via l'examen de leurs organes génitaux. La zone de transition de ces deux espèces qui devrait suivre une diagonale sud-ouest/nord-est en Aveyron est à préciser : comme il est possible de le faire pour les Mélitées, il faut systématiquement observer les genitalia sur le terrain pour une éventuelle détermination (nous contacter afin de suivre une démonstration pratique de la manipulation pour les intéressés). Ces deux Mélitées peuvent se trouver en lisières, clairières, prairies et pelouses de mai à septembre. Chenilles sur Plantains et Scrophulariacées.



[Laurent Fructidor](#)

Mélitée des linaires (*Melitaea deione*):

Mélitée peu fréquente, à rechercher partout. La ressemblance et la variabilité des Mélitées rendant leur détermination parfois difficile, il est nécessaire comme décrit précédemment d'observer systématiquement les genitalia sur le terrain (nous contacter pour connaître la méthode à suivre). On trouve la Mélitée des linaires sur éboulis ensoleillés, pelouses et lisières sèches, et ses principales plantes hôtes sont les Linaires et les Mufliers. Mai à septembre.



Jean-Marc Cugnasse

- Espèces visibles en mai en Aveyron : (Dans l'ordre décroissant du nombre d'observations sur FTA en mai)

Belle Dame (*Vanessa cardui*)
Procris (Fadet commun) (*Coenonympha pamphilus*)
Aurore (*Anthocharis cardamines*)
Flambé (*Iphiclides podalirius*)
Azuré commun (*Polyommatus icarus*)
Argus (Azuré) bleu céleste (*Lysandra bellargus*)
Gazé (*Aporia crataegi*)
Citron (*Gonepteryx rhamni*)
Damier de la succise (*Euphydryas aurinia*)
Argus frêle (*Cupido minimus*)
Mégère (Satyre) (*Lasiommata megera*)
Mélitée du plantain (*Melitaea cinxia*)
Tircis (*Pararge aegeria*)
Argus vert (*Callophrys rubi*)
Azuré des cytises (*Glaucopsyche alexis*)
Piéride de la moutarde (*Leptidea sinapis*)
Machaon (*Papilio machaon*)
Vulcain (*Vanessa atalanta*)
Piéride du navet (*Pieris napi*)
Fluoré (*Colias alfacariensis*)
Céphale (*Coenonympha arcania*)
Paon du jour (*Aglais io*)
Mélitée des centaurees (*Melitaea phoebe*)
Mélitée orangée (*Melitaea didyma*)

Souci (*Colias crocea*)
Piéride du chou (*Pieris brassicae*)
Grande Tortue (*Nymphalis polychloros*)
Point-de-Hongrie (*Erynnis tages*)
Collier de corail (*Aricia agestis*)
Petite Violette (*Boloria dia*)
Cuivré commun (*Lycaena phlaeas*)
Piéride de la rave (*Pieris rapae*)
Grand Collier argenté (*Boloria euphrosyne*)
Lucine (*Hamearis lucina*)
Myrtil (*Maniola jurtina*)
Azuré du thym (A. de la sarriette) (*Pseudophilotes baton*)
Petite Tortue (*Aglais urticae*)
Proserpine (*Zerynthia rumina*)
Sylvain azuré (*Limenitis reducta*)
Cuivré fuligineux (*Lycaena tityrus*)
Mélitée des scabieuses (*Melitaea parthenoides*)
Demi-Argus (*Cyaniris semiargus*)
Petit Nacré (*Issoria lathonia*)
Citron de Provence (*Gonepteryx cleopatra*)
Némusien (Ariane) (*Lasiommata maera*)
Azuré de la faucille (*Cupido alcetas*)
Azuré des orpins (*Scolitantides orion*)
Diane (*Zerynthia polyxena*)
Hespérie faux-tacheté (H. de l'aigremoine) (*Pyrgus malvoides*)
Hespérie des sanguisorbes (*Spialia sertorius*)
Azuré des nerpruns (*Celastrina argiolus*)
Robert-le-diable (C-blanc) (*Polygonia c-album*)
Hespérie de l'alcée (Grisette) (*Carcharodus alceae*)
Azuré Osiris (A. de la chevrette) (*Cupido osiris*)
Moiré des fétuques (*Erebia meolans*)
Mélitée des mélampyres (*Melitaea athalia*)
Azuré de la badasse (*Glaucopsyche melanops*)
Piéride de la moutarde / de Réal (*Leptidea sinapis / reali*)
Aurore de Provence (*Anthocharis euphenoides*)
Mélitée du mélampyre / de Fruhstorfer (*Melitaea athalia / celadussa*)
Marbré-de-vert (*Pontia daplidice*)
Carte géographique (*Araschnia levana*)
Hespérie des potentilles (*Pyrgus armoricanus*)
Fluoré (probable) (*Colias cf. alfacariensis*)
Hespérie du carthame (*Pyrgus carthami*)
Demi-deuil (*Melanargia galathea*)
Échiquier d'Occitanie (*Melanargia occitanica*)
Azuré de Chapman (A. de l'esparcette) (*Polyommatus thersites*)
Petit Sylvain (*Limenitis camilla*)
Nacré de la ronce (*Brenthis daphne*)
Marbré de Cramer (*Euchloe crameri*)
Mélitée des linaires (*Melitaea deione*)
Mélitée de Fruhstorfer (*Melitaea celadussa*)
Fluoré / Soufré (*Colias alfacariensis / hyale*)
Nacré de la filipendule (*Brenthis hecate*)
Cuivré mauvin (C. flamboyant) (*Lycaena alciphron*)
Azuré du méliot (*Polyommatus dorylas*)
Moyen Argus (Azuré du genêt) (*Plebejus idas*)
Mélitée noirâtre (*Melitaea diamina*)
Petit Mars changeant (*Apatura ilia*)
Sylvaine (*Ochlodes sylvanus*)

Petit Collier argenté (*Boloria selene*)
Morio (*Nymphalis antiopa*)
Tityre (Ocellé rubané) (*Pyronia bathseba*)
Azuré d'Escher (A. du plantain) (*Polyommatus escheri*)
Hespérie de l'épiaire (*Carcharodus lavatherae*)
Thècle (Thécla) de l'yeuse (*Satyrium ilicis*)
Bleu-nacré espagnol (*Lysandra hispana*)
Silène (*Brintesia circe*)
Moyen Nacré (*Fabriciana adippe*)
Petit Argus (Azuré de l'ajonc) (*Plebejus argus*)
Semi-Apollon (*Parnassius mnemosyne*)
Thècle (Thécla) du prunier (*Satyrium pruni*)
Chiffre (*Fabriciana niobe*)
Hespérie de l'alchémille (*Pyrgus serratulae*)
Grand Nacré (*Speyeria aglaja*)
Piérade de l'ibéride (*Pieris mannii*)
Marbré de Lusitanie (*Euchloe tagis*)
Hespérie du marrube (*Carcharodus floccifera*)
Piérade de la moutarde / irlandaise (*Leptidea sinapis / juvernica*)
Hespérie du chiendent (*Thymelicus acteon*)
Plain-chant (*Pyrgus alveus*)
Hespérie du dactyle (*Thymelicus lineola*)
Thècle (Thécla) de l'orme (*Satyrium w-album*)
Petit Sylvandre (*Hipparchia alcyone*)
Thècle (Thécla) des nerpruns (*Satyrium spini*)
Grand Sylvain (*Limenitis populi*)
Azuré porte-queue (*Lampides boeticus*)
Moiré provençal (*Erebia epistygne*)
Azuré de la jarosse (*Polyommatus amandus*)
Azuré du trèfle (*Cupido argiades*)
Hespérie de la malope (*Pyrgus onopordi*)
Hespérie de la houque (*Thymelicus sylvestris*)